

## 7.2. Soutenir et financer les actions

DESCRIPTION					
Objectif de l'action	Financer les réalisations attendues dans le cadre du plan d'action				
Résultats attendus	Les actions sont financées				
<p><b>La FTPL organise annuellement une conférence avec les membres du comité des financeurs (2 jours / an)</b>, afin d'établir un plan de financement des actions. Toutes les actions inscrites dans la stratégie lors de son élaboration bénéficient d'une source de financement potentielle identifiée. Lors de la mise en œuvre de la stratégie, le plan de financement est consolidé et ajusté selon les opportunités et avancées. Les sources de financement mobilisables sont diversifiées : publics et privés, locaux, nationaux et européens. Les actions transversales sont discutées lors de la conférence annuelle pour créer une synergie de travail et de moyens alloués à leur réalisation. La composition du comité des financeurs est variable annuellement suivant l'état d'avancement des actions et des fonds mobilisés.</p> <p><b>Dans ce cadre, du temps est également alloué au montage de réponses pour des appels à projets.</b> La FTPL accompagne les structures pilotes par la diffusion des appels à projets et/ou manifestations d'intérêt et l'accompagnement technique de montage de dossiers. <b>(5 jours / an).</b></p>					
Indicateurs	Taux de financement du plan d'action				
ACTEURS DE LA MISE EN ŒUVRE					
Pilote	FTPL	Partenaires	Financeurs	Financeurs	FTPL